

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Publicite-L-epopee-de-l-energie-n>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Juridique > Nos actions juridiques > **L'épopée de l'énergie n'a pas fini de mentir...**

18 février 2011

L'épopée de l'énergie n'a pas fini de mentir...

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte devant le Jury de déontologie publicitaire (JDP) à l'encontre de la nouvelle campagne publicitaire d'Areva qui met sur un même plan le recours au nucléaire et les énergies renouvelables.

Le 4 janvier 2011, la société Areva a diffusé un communiqué de presse pour annoncer le lancement d'une grande campagne de publicité. Le spot publicitaire intitulé en interne « L'épopée de l'énergie » se présente comme une suite de tableaux traversés à un rythme soutenu, chaque tableau étant censé représenter le recours à une énergie au cours de l'histoire.

Toute publicité doit, sous quelque forme que ce soit, respecter non seulement les dispositions législatives et réglementaires spécifiques françaises en vigueur mais également les règles déontologiques édictées par l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP). Cette dernière a édicté plusieurs recommandations destinées notamment à éviter le recours abusif à l'argument environnemental. Plusieurs éléments de cette publicité apparaissaient contestables.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a ainsi déposé une plainte le 14 janvier 2011 afin de demander la cessation immédiate de la diffusion de celle-ci et la publication de la décision à intervenir sur cette plainte (*voir la plainte, en document joint*). L'audience devant le JDP a eu lieu le vendredi 18 février 2011. Le jury a finalement rejeté la plainte.

Téléchargez la décision du JDP



Campagne publicitaire Areva - Décision JDP

Pour en savoir plus :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Non-a-la-propagande-d-AREVA>